

L'UFF lance une nouvelle offre dédiée à la clientèle internationale : UFF International Wealth Planning

Paris, le 6 février 2025

L'Union Financière de France (UFF) est ravie d'annoncer le lancement d'un nouveau service dédié à sa clientèle internationale avec UFF International Wealth Planning. L'UFF renforce ainsi son offre en ingénierie patrimoniale pour répondre aux nouvelles mutations et aux attentes d'un marché de plus en plus ouvert sur le monde.

UNE NOUVELLE OFFRE POUR RÉPONDRE À UN BESOIN CROISSANT

La France fait aujourd'hui face à un phénomène accru d'émigration avec une croissance de 30% du marché des Français non-résidents sur les 10 dernières années. Un phénomène qui s'illustre par une tendance de fond pour des épargnants désormais de plus en plus nombreux à construire leurs projets hors de nos frontières.

« Avec UFF International Wealth Planning, notre volonté est de créer une offre qui vienne répondre aux nouveaux besoins patrimoniaux d'une clientèle de plus en plus internationale. Alors que près de 8% des retraités français résident à l'étranger et que 70% des millennials envisagent d'embrasser une carrière internationale, nous transformons notre offre pour apporter un conseil renforcé et personnalisé pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle internationale » précise Yann Drunet, Responsable National de l'Ingénierie Patrimoniale de l'UFF.

UN SERVICE SUR MESURE ET UNE EXPERTISE SPÉCIFIQUE

Structurée autour d'une équipe d'experts spécialisée dans la gestion de patrimoine et les questions internationales, l'offre UFF International Wealth Planning permet un accompagnement sur mesure des clients internationaux de l'UFF dans la mise en œuvre de leurs stratégies patrimoniales et successorales.

Le service UFF International Wealth Planning s'adresse ainsi à deux typologies de clients :

- **Les non-résidents fiscaux Français**, de nationalité française ou ayant un lien fort avec la France possédant des biens matériels et immatériels en France, **et les résidents dits « cross border »** (Français ayant l'intention de partir à l'étranger ou de revenir de l'étranger) afin de les accompagner dans une meilleure compréhension de leur nouvel environnement civil et fiscal ainsi que dans la gestion de leur patrimoine personnel et professionnel depuis leur nouveau lieu de résidence.
- **Les résidents fiscaux Français avec un lien d'extranéité** (biens ou actifs détenus à l'étranger, membre de la famille non-résident en France...) afin de les accompagner dans la recherche des meilleures solutions patrimoniales pour planifier leur projet en fonction des spécificités des pays avec lesquels ils entretiennent un lien fort.

Sous la tutelle de Yann Drunet, Responsable National de l'Ingénierie Patrimoniale à l'Union Financière de France, UFF International Wealth Planning propose aux clients internationaux un service sur mesure

de conseil en gestion de patrimoine qui intègre toutes les spécificités réglementaires, civiles et fiscales des pays auxquels ils sont liés.

À PROPOS DE L'UFF

Créée en 1968, l'Union Financière de France est spécialisée dans le conseil en gestion de patrimoine, qui propose des produits et services adaptés aux clients particuliers et aux entreprises. Sa gamme de produits, construite en architecture ouverte, comprend l'immobilier, les valeurs mobilières et l'assurance vie ainsi qu'un large éventail de produits destinés aux entreprises (plan d'épargne retraite, plan d'épargne salariale, gestion de liquidités à moyen terme, etc.).

L'Union Financière de France dispose d'un réseau dense présent partout en France et est composée de plus de 1 000 salariés, dont plus de 700 dédiés au conseil.

Au 31 décembre 2024, l'Union Financière de France compte plus de 190 000 clients, particuliers et entreprises.

CONTACT PRESSE

PLEAD

Paul Rousselot – 06 27 25 75 63 – paul.rousselot@plead.fr